



HAL
open science

Raisonnement, procédure et fonction du classement typologique – à propos de fibules romaines à décor niellé

Michel Feugère

► **To cite this version:**

Michel Feugère. Raisonnement, procédure et fonction du classement typologique – à propos de fibules romaines à décor niellé. 2019. halshs-02290952

HAL Id: halshs-02290952

<https://shs.hal.science/halshs-02290952>

Submitted on 18 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Raisonnement, procédure et fonction du classement typologique - à propos de fibules romaines à décor niellé

Ce billet se propose d'interroger la manière dont un archéologue établit une typologie, comment il procède et ce qu'il peut en attendre. Si l'exemple traité ici concerne une série de fibules romaines, on s'efforce de considérer un raisonnement applicable à n'importe quelle série d'objets. Depuis ses origines et les mouvements encyclopédistes des XVIIIe et XIXe siècles, l'archéologie utilise en effet le mobilier produit et utilisé par les hommes du passé pour caractériser ces mêmes cultures. L'objet fabriqué, parce qu'il est adapté à une *fonction* et qu'il bénéficie de la *technologie* du moment, est un reflet direct des besoins et de la manière de penser des hommes d'autrefois. L'objet importé, de son côté, introduit une nouveauté qui s'inscrit dans un mouvement dynamique entre les cultures. Il est révélateur des décalages qui peuvent exister entre elles, et porte en lui-même le germe d'influences techniques et culturelles.

Classer les objets, c'est d'abord pour l'archéologue une nécessité qui tente de répondre à ses propres besoins : que signifie la variété des formes, quelle est la réalité ancienne cachée derrière cette diversité ? Il y a donc plusieurs types de classements typologiques, selon qu'on s'intéresse à une grande variété d'objets, de formes ou de techniques. Plus le corpus à classer est varié, plus il a de chances de refléter une réalité diverse, que ce soit par ses origines géographiques, sa chronologie ou encore les fonctions concernées. La première tâche consiste donc à définir les **limites** d'un corpus cohérent, quel que soit le point de vue choisi pour apprécier cette qualité.

Nous prendrons ci-dessous l'exemple d'un corpus à très forte cohérence : celui des fibules romaines [à arc non interrompu](#) et section massive (types F. 14b3 ; Riha 4.2), portant un décor niellé. Les 38 exemplaires portant ce type de décor forment un groupe restreint au sein d'une famille de fibules au contraire extrêmement variée dont le décor est soit absent (c'est le cas le plus fréquent), soit incisé (rarement), soit niellé (tout aussi rarement). Le décor de nielle n'est nullement l'apanage de cette forme de fibule. Au I^{er} s. de n. ère, l'usage de cet « émail métallique », un sulfure d'argent appliqué à chaud, se développe de manière spectaculaire sur un grand nombre d'objets à dimension décorative et fonctionnelle (fibules, appliques, boîtes à sceau, décors de harnais...) (Deschler-Erb 2000), avant qu'à la fin du siècle, l'irruption massive des décors émaillés ne relègue cette technique décorative au second plan. Il s'agit d'un procédé technique qui demande un certain savoir-faire et n'a donc pu, en principe, être utilisé indifféremment par tous les ateliers fabricant des petits objets en alliage cuivreux. S'intéresser à une catégorie particulière de fibules portant ce type de décor pourrait donc déboucher sur la mise en évidence d'ateliers spécifiques. Naturellement, une telle problématique s'inscrit dans une plus large réflexion sur les ateliers, les techniques et les productions, et les conclusions éventuelles devront donc être confrontées à celles qui pourraient résulter de l'étude d'autres séries niellées, fibules ou autres catégories. Aucune démarche typologique ne se conçoit isolément : elle doit au contraire s'inscrire dans une appréhension plus large des phénomènes techniques et culturels.



Fig. 1 — Fibules de type F.14b3 à décor niellé. 1-3, FIB-4369 (décor de type a) ; 4-6, FIB-4641 (décor de type b) ; 7, FIB-4640 (décor de type c) ; 8, FIB-41396 (décor de type d) - 1 Roanne, Saint-Joseph (F, 42) ; 2, 4 Martberg (DE) ; 3, 5 Titelberg (LU) ; 6 West Thurrock (UK, Essex) ; 7 Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France ; 8 Avenches (CH) (1, 7, dessin et ph. M. Feugère ; 3, 5, dessin J. Metzler ; 6, dessin J. Schuster ; 8, dessin A. Mazur).

1• Corpus et classement typologique

La première tâche consiste à rassembler les objets composant le corpus à classer. Dans notre exemple, cette étape ne pose pas de problème, puisque ces objets peu fréquents ont déjà été bien individualisés, repérés et regroupés dans les publications (par ex. à Augst : Riha 1994, Taf. 11-12, n°2071-2080). La simple observation des objets permet de constater que les motifs sont à la fois simples et caractéristiques ; toutes ces fibules à décor niellé sont ornées d'une succession de motifs formant des bandes continues sur les deux faces supérieures de l'arc. Chaque bande étant obtenue par la répétition d'un motif simple, c'est donc sur ces poinçons, et leur agencement éventuel, qu'il faut établir un classement typologique. Trois motifs seulement servent à obtenir les décor : des

triangles, des arcs de cercles plus ou moins prononcés, des parallélogrammes. Réaliser un schéma des caractéristiques typologiques mises en évidence est souvent un bon moyen de les repérer, de tester leur stabilité morphologique et de les ordonner. S'il se vérifie à l'usage, ce schéma pourra se transformer en aide à l'identification pour les usagers du nouveau classement (fig. 2).

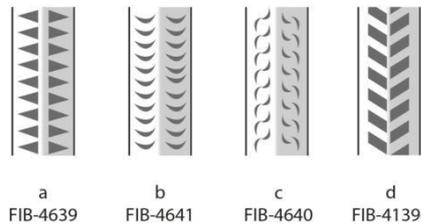


Fig. 2 — Classement des schémas décoratifs niellés sur les fibules de type F.14b3 (DAO M. Feugère).

Les décors observés ici se classent en 4 variantes (a-d). Le motif le plus fréquent se compose de deux bandes de triangles juxtaposés, adossés par leurs bases. Chaque triangle ayant été obtenu séparément, sans doute à l'aide d'un poinçon, les motifs sont bien alignés sur chaque côté de l'arc, mais ne se sont pas toujours en face deux à deux. Dix-huit exemplaires portant ce type de décor sont actuellement connus sur douze sites. Ils sont généralement retrouvés isolés, sauf dans la ville d'Augst en Suisse (4 ex.), sur l'agglomération secondaire d'Alésia en Côte-d'Or (3 ex.) et sur un sanctuaire de Mandeuire (2 ex.). Les découvertes se répartissent, au Nord des Alpes, entre le Plateau Suisse et la Rhénanie moyenne, et plus largement, de la Bretagne à la Bavière.

Un deuxième motif fait appel à un poinçon en forme de lunule ; là encore, le principe est celui de la répétition de motifs alignés sur chaque pan de l'arc. Mais le motif de départ, un arc de cercle, peut être utilisé soit seul (Fig. 2b), soit tête-bêche pour former des S (fig. 2c). Ces deux agencements, bien qu'utilisant apparemment un poinçon d'aspect proche, doivent donc être distingués : dans le premier cas, le motif se réduit parfois à un pétale effilé, à peine marqué voire rectiligne. Dans certains cas, ce poinçon ressemble à une empreinte triangulaire très effilée, montrant que les poinçons a et b sont en fait très proches l'un de l'autre. Ce motif est connu sur treize sites répartis tout le long du cours de la Saône et du Doubs, à chaque fois avec un seul exemplaire sauf à Augst (5 ex.), Mandeuire (2 ex.) et Alésia (2 ex.)

La variante c utilise elle aussi, comme on l'a vu, des lunules effilées, mais groupées deux à deux pour donner l'apparence d'une sorte de tresse. Là encore, le positionnement des motifs est parfois un peu aléatoire, la difficulté de la réalisation expliquant peut-être qu'on ne connaisse que huit exemplaires, répartis sur cinq sites. On n'y a découvert à chaque fois qu'un seul exemplaire sauf sur deux sites, Les Bolards et Mandeuire (2 ex. à chaque fois).

Le quatrième et dernier motif connu est un parallélogramme dont la juxtaposition, à condition de ménager entre chaque motif un intervalle de même largeur, peut évoquer là encore l'aspect cordé d'une tresse relativement simple (fig. 2d). Comme pour la variante précédente, l'effet ne peut être obtenu qu'à condition de respecter une grande régularité, ce qui n'a pas été sans mal sur le seul exemple actuellement connu.

2• Pertinence typologique

Celui qui crée un classement est finalement le mieux placé pour en apprécier la pertinence. Dans notre exemple, la typologie des décors niellés des fibules F.14b3 rend-elle compte de la diversité morphologique ? Oui, dans la mesure où ces décors suivent un schéma simple, avec seulement quatre variantes. Le classement est-il pertinent ? En partie seulement puisque, comme on l'a souligné, les triangles larges de la var. a ne se distinguent pas toujours bien des traits effilés de la var. b. Le même motif est par ailleurs utilisé sur les variantes b et c, seuls l'usage et la disposition variant. Les inter-relations entre les critères qu'on souhaite classer s'opposent donc eux-mêmes, dans une certaine mesure, à une nomenclature en sous-groupes bien distincts. Cet état de fait témoigne ici du caractère très homogène de ces décors, et donc du contexte dans lequel ils ont été produits. L'hypothèse d'un atelier unique, ou d'un ensemble d'ateliers en relation étroite les uns avec les autres, commence à se dessiner et devra être soumise à réflexion.

Il est clair en effet que ces différents motifs résultent de comportements très proches les uns des autres : les artisans ont simplement changé la forme de base, mais tous ces motifs ont finalement été utilisés de la même manière, pour former une bande continue sur chaque côté de l'arc, avec une disposition en miroir sur les deux faces décorées. La technique du niellage n'est sans doute pas étrangère à cette variabilité réduite. Quand il passe le nielle à chaud sur l'objet à décorer, l'artisan remplit les creux d'une pâte noire qui crée un contraste coloré avec le jaune doré du substrat en alliage cuivreux, bronze ou laiton. Il a donc intérêt à travailler sur un décor constitué de creux de petite taille et très proches les uns des autres. Sur une forme contrainte comme les côtés d'un arc de fibule de section losangique, les possibilités ornementales ne sont pas illimitées. On peut en déduire que tous ces décors émanent d'un atelier ou d'un groupe d'ateliers, peu nombreux et sans doute proches les uns des autres.

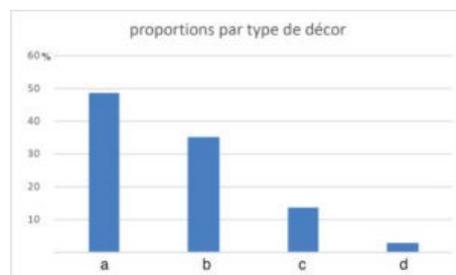


Fig. 3 — Proportions de chaque décor au sein des 38 exemplaires répertoriés à ce jour (DAO M. Feugère).

Le nombre d'exemplaires connus pour chaque variante renforce cette impression: les motifs simples utilisés seuls (variantes a, b et d+) représentent plus de 86 % du corpus. En toute logique, les essais complexes se sont avérés d'une exécution trop difficile, et n'ont pas été retenus pour cette production de parures personnelles assez modestes.

On trouvera la liste des trente-huit fibules F.14b3 à décor niellé connues à ce jour sur [Artefacts](#), fiches [FIB-4639](#) (a), [FIB-4641](#) (b), [FIB-4640](#) (c) et [FIB-41396](#) (NB : il faut être connecté à Artefacts pour que ces liens fonctionnent directement).

3• Répartition

La diffusion géographique des objets fait partie intégrante de l'étude typologique : si la diffusion des types ne montre aucune cohérence, comment prétendre qu'elle a une signification liée au contexte de production et de diffusion des artefacts ? Un classement morphologique ne se justifie que s'il reflète des données intrinsèques du mobilier étudié, comme une évolution chronologique ou une origine géographique. L'examen de cartes de répartition est donc constitutive, tout comme la définition et le classement des variétés morphologiques, d'une démarche typologique.

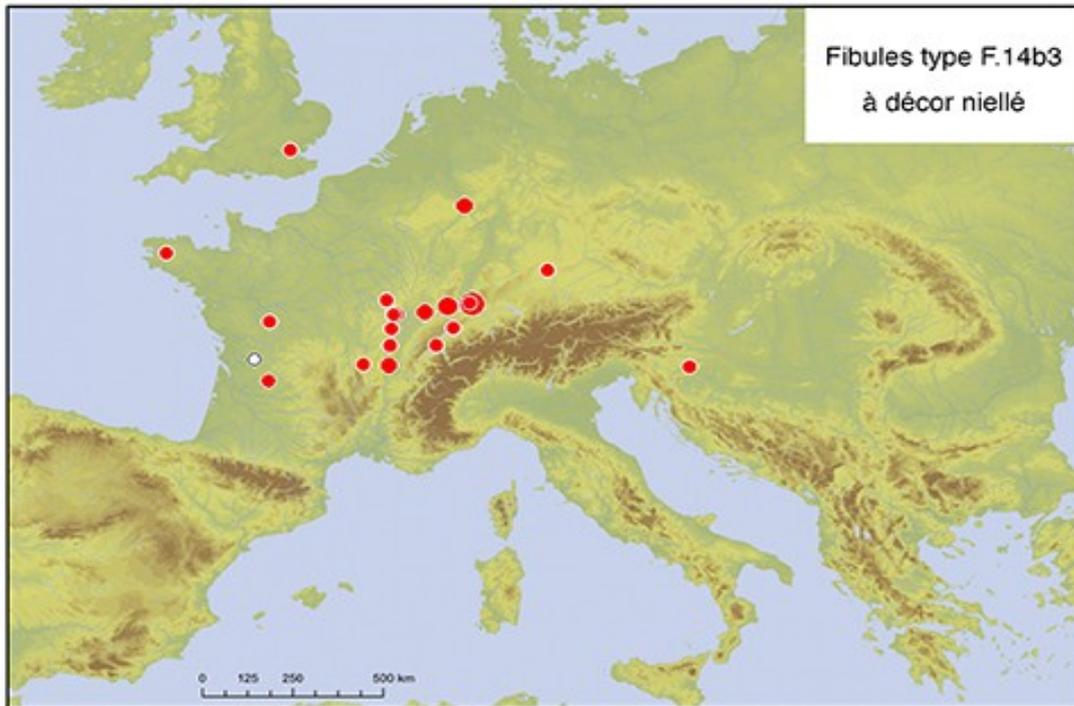


Fig. 4 — Carte de répartition générale des fibules F.14b3 à décor niellé (Artefacts, DAO M. Feugère).

Dans notre exemple, la première chose à vérifier est l'homogénéité du corpus. La carte globale des fibules F.14b3 à décor niellé (fig. 4) montre une diffusion "cohérente", c'est-à-dire pouvant émaner d'un centre de production unique (site ou zone de production) : une zone assez large, mais néanmoins centripète. Comme toute répartition « normale », cette distribution s'organise en cercles concentriques. On en distingue généralement trois :

- autour de l'atelier ou plus exactement dans son débouché naturel, qui n'est pas nécessairement autour mais peut s'orienter principalement vers un marché spécifique (ville, zone-frontière...), forte concentration d'objets, en particulier le long des axes de communication. Ici, les vallées de la Saône et du Doubs semblent avoir joué ce rôle.
- autour de cette première zone, une diffusion plus diffuse qu'on peut appeler secondaire : les objets pénètrent des marchés plus distants, mais sans atteindre cependant des zones très lointaines. Une loi économique, le rapport entre le coût de production / diffusion par rapport au prix acceptable pour un objet, limite cette distribution vers l'extérieur.

- on observe parfois que quelques objets, enfin, atteignent des zones plus éloignées, sans pour autant s'inscrire dans le cadre de la loi précédente ; on peut penser à des cas exceptionnels, par exemple des déplacements d'individus transportant les objets avec eux, mais pas dans un contexte commercial.

Ici, on distingue essentiellement deux groupes, l'un avec une ou plusieurs concentrations notables, et un autre avec une distribution diffuse, dont pratiquement tous les points sont éloignés de plusieurs centaines de kilomètres des premiers. La concentration principale forme une sorte d'angle droit couvrant d'abord un axe Sud-Nord, de Lyon à Nuits-saint-Georges en Bourgogne, puis une ligne Ouest-Est jusqu'à Augst. Le ou les ateliers de production de ces décors niellés se situent certainement dans cette région, d'autant que les deux points extrêmes semblent reliés par un axe oblique qui va d'Augst à l'axe Saône/Rhône. Si le site d'*Augusta Raurica* semble donc un bon candidat pour localiser un atelier de production, il faut cependant souligner que les fibules de ce site sont très bien publiées : on ne connaît malgré tout, sur ce site, que 10 exemplaires 14b3 à décor niellé sur 4864 fibules publiées.

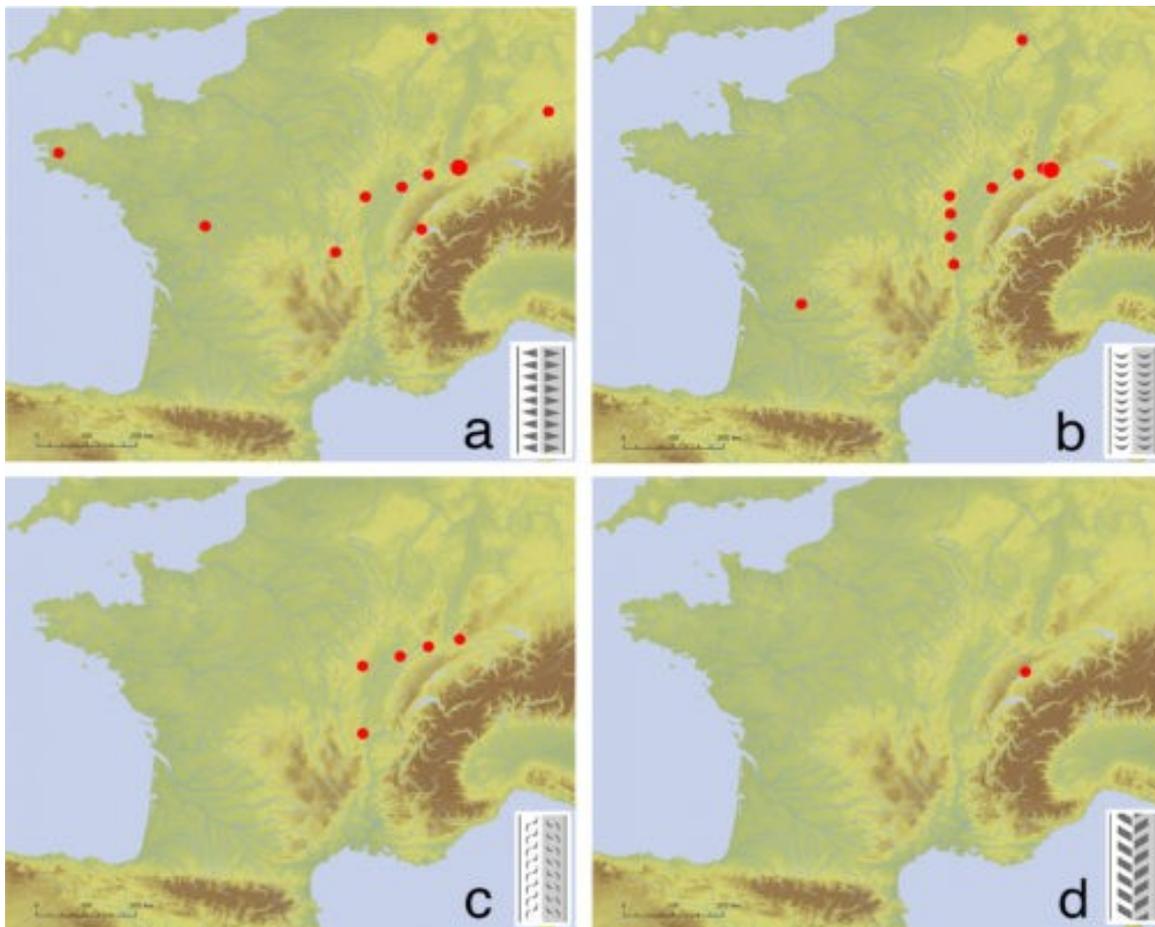


Fig. 5 — Cartes de répartition des quatre décors niellés sur fibule F.14b3 (Artefacts, DAO M. Feugère).

En l'absence de toute trace d'atelier qui établirait clairement une origine matérielle des séries en question, d'autres arguments peuvent être sollicités. Le nombre d'objets par

site et la distance entre les provenances sont des données significatives : de Lyon à Nuits-Saint-Georges, la succession des points jalonne la vallée de la Saône, de manière assez régulière. Pour autant, on ne trouve deux ou davantage de ces fibules que sur cinq sites ; et en-dehors de Lyon, tous sont situés dans la partie supérieure ou orientale de la carte (Nuits-Saint-Georges, Besançon, Mandeure, Augst et le Martberg en Allemagne). Tous ces éléments portent à placer la production, si c'est un centre unique, à Augst même plutôt qu'ailleurs.

Une telle distribution est relativement atypique dans le domaine des fibules. Cette originalité porte à croire que chaque centre de production (Alésia, Bibracte et Autun sont quelques-uns des ateliers avérés) avait intérêt à maîtriser une production spécifique, pour occuper une niche qu'il puisse contrôler. A l'époque où s'est développé ce type de décor niellé, la fin du Ier s. de n. ère, du reste, de telles niches exclusivement décoratives étaient sur le point d'être balayées par la mode des fibules émaillées, qui devait mettre fin aux décors niellés et reporter finalement les centres de production dans des agglomérations plus septentrionales, en Gaule Belgique.

Bibliographie

Deschler-Erb 2000 : E. Deschler-Erb, Niellierung auf Buntmetall : ein Phänomen der frühen Kaiserzeit. *Kölner Jahrb.* 33, 2000, 383-396.

Feugère 1985: M. Feugère, *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle ap. J.-C.* (suppl. 12 à la Rev. Arch. Narb.), Paris, Ed. CNRS, 1985.

Riha 1979: E. Riha, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst* (Forsch. in Augst, 3), Augst 1979.

Riha 1994: E. Riha, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Vol. 2 : Die Neufunde seit 1975* (Forsch. in Augst, Bd. 18), 1994, 206 p., 6 fig., 51 pl.

Citer ce billet : Michel Feugère, "Raisonnement, procédure et fonction du classement typologique – à propos de fibules romaines à décor niellé." *Le Fil d'ArAr*, 18/09/2019, <https://lefildarar.hypotheses.org/63>.